

# PAGES DE GAUCHE

NUMÉRO 12, MAI 2003

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES

## Classes d'intérêts

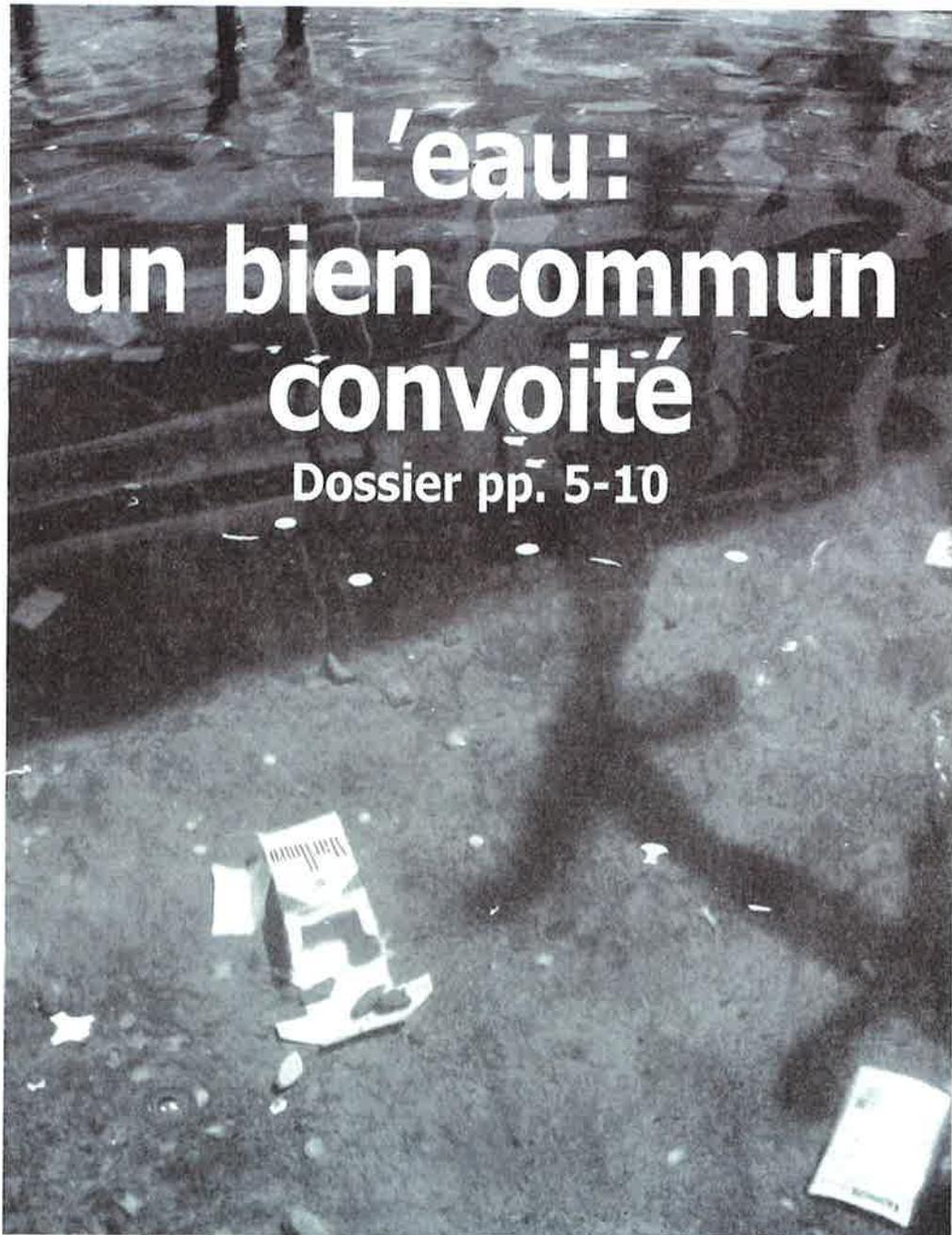
Kaspar Villiger ratisse large. Le «grand argentier» veut réduire le budget de la Confédération de 6,6 milliards de francs dans les trois prochaines années afin d'éliminer, en jargon fédéral, le «déficit structurel» – 3,5 milliards de francs par an, soit environ 7% des dépenses. La charge la plus lourde sera assumée, faut-il encore s'en étonner, par l'AVS, le personnel de la Confédération, les transports publics ainsi que la formation et la recherche. Il s'agit donc d'une attaque frontale contre la justice sociale, mais également d'un cours de rattrapage de politique financière bourgeoise.

Première leçon: quand la droite bourgeoise dit «élimination du déficit structurel», elle entend «bafouer les droits sociaux tout en versant des larmes de crocodile et exiger davantage d'économies tant qu'on y est». En effet, radicaux, démocrates-chrétiens et blochériens viennent de voter une motion impliquant des coupes annuelles de 7 milliards de francs.

Deuxième leçon: pour les bourgeois, l'assainissement des finances passe essentiellement par la réduction des dépenses. Pas question de toucher au programme d'«allègements fiscaux» bénéficiant aux plus hauts revenus, pas question non plus d'introduire un impôt sur les successions au niveau fédéral, pas question toujours de lutter efficacement contre la fraude fiscale. Tout au plus convient-il de taxer davantage la consommation.

Troisième leçon: la politique financière suisse est un instrument qui sert avant tout à une certaine classe d'intérêts, ceux de la minorité fortunée de ce pays. Quant à la majorité, elle est priée de subir et de se taire. Ou alors de ne pas rater le rendez-vous social du 18 mai prochain.

Réd.



L'eau:  
un bien commun  
 convoité  
Dossier pp. 5-10

## Participer au Forum pour un monde solidaire

**Offrir l'occasion de réfléchir collectivement sur les politiques dominantes et leurs effets, visibiliser nos oppositions, suggérer d'autres possibles, c'est aussi un moyen de lutte contre la pensée unique du club des 8.**

Alors que le Sommet annuel du G8 à Evian se rapproche à grands pas, que la manifestation unitaire de Genève et les désormais fameux «Feux au lac» s'organisent, force est de constater que la population demeure sous-informée de ce qu'est en réalité ce si décrié «groupe des huit». Pourtant, il suffit d'aborder le sujet dans la rue pour comprendre que la demande existe. C'est la raison pour laquelle Pages de Gauche co-organise un forum de conférences et de discussion\* qui tentera de relier les résolutions et prises de positions du G8 en matière économique et sociale avec ses incidences directes ou indirectes dans la réalité quotidienne.

L'évasion fiscale sera le premier sujet de discussion (avec notamment la participation de Sébastien Guex, professeur à l'université de Lausanne). Le G7 a créé le Groupe d'Action Financière Internationale (GAFI) en 1989 avec pour but proclamé de rechercher les crimes financiers. Or les paradis fiscaux les plus connus, telle la place financière suisse, ont une curieuse tendance à sortir des «territoires non coopératifs» définis par le GAFI...

Le second thème de notre forum fait figure de leitmotiv des discussions du G8 (avec notamment la participation de deux président-e-s de commissions d'entreprise). Afin de renforcer les conditions cadres de l'économie et favoriser la croissance, le G8 n'a cessé de prêcher en faveur de la diminution des coûts du travail et de la mainmise des sociétés transnationales sur l'économie.

Face à ce mouvement néolibéral à large spectre porté par de nombreux et divers acteurs, quelles résistances apporter ?

Enfin, depuis le 11 septembre 2001, le G8 s'emploie à participer à la redéfinition criminalisante des populations migrantes en amalgamant terrorisme et migrations. Or cette vision infondée et infamante est de plus en plus reprise par les accords internationaux. (Conférence avec notamment la participation de Ruth Gaby Vermot).

**Pour discuter et approfondir sans tabous ces questions, Pages de Gauche vous invite à participer au Forum pour un monde solidaire qui aura lieu le samedi 31 mai 2003 de 14 heures à 18 heures à la Salle des Vignerons, au buffet de la gare de Lausanne. Le forum est gratuit et ouvert à toutes et tous.**

**Kevin Luximon**

\*Ce Forum pour un monde solidaire est notamment organisé et soutenu par la Communauté de travail des œuvres d'entraide (Swissaid/Action de Carême/Pain pour le prochain/Helvetas/Caritas/Eper), la Déclaration de Berne, le Global Labour Institut, Pages de Gauche, le Parti Socialiste Vaudois et la Jeunesse socialiste vaudoise.

*Le programme peut être sujet à modifications ultérieures. Pour le programme actualisé du forum, consulter le site internet du Parti Socialiste Vaudois: [www.ps-vd.ch](http://www.ps-vd.ch).*

### Sommaire

Classes d'intérêts	p. 1
Participer au Forum pour un monde solidaire	p. 2
Libéralisation du service public: reculer pour mieux sauter?	p. 3
Catastrophe ferroviaire au Danemark	p. 4
Dossier: l'eau: un bien commun convoité	pp. 5-10
Qui veut d'un Irak libre?	p. 11
Quelle politique d'asile au canton de Vaud?	pp. 12-13
Handicapé-e-s, hâtez-vous lentement?!	p. 14
Humeur, Ils l'ont dit	p. 15
La dernière, agenda	p. 16

**Pages de gauche** Mensuel d'opinions socialistes.  
Case postale 3567, 1002 Lausanne.

Abonnement annuel: 39 francs – Abonnement de soutien: 100 francs.  
Contact par courrier ou à [info@pagesdegauche.ch](mailto:info@pagesdegauche.ch) – [www.pagesdegauche.ch](http://www.pagesdegauche.ch)

### Les photos du numéro



*Pour illustrer ce premier numéro de l'an 2 de PAGES DE GAUCHE, la rédaction a voulu se faire plaisir et c'est Oran McKenzie, membre de cette même rédaction, qui est parti traquer le précieux liquide avec sa boîte à image.*

Face à un dossier qui traite des problèmes de la gestion de l'eau, ressource indispensable à toute vie, il m'a semblé intéressant de traiter l'eau telle que nous la côtoyons quotidiennement dans le milieu urbain. Pure et transparente quand elle est mise en valeur dans les fontaines, l'eau devient sombre et sale au fond des tranchées ouvertes dans la chaussée.

Il suffit d'ouvrir les yeux, d'y regarder avec un peu plus d'attention que d'habitude pour découvrir la variété presque infinie des formes qu'elle peut revêtir. L'eau étanche la soif, décore la ville et lave nos vitrines, nos pavés et nos voitures. Tantôt en mouvement, tantôt stagnante, visible ou cachée, l'eau est omniprésente.

**Oran McKenzie**

### Rédaction et secrétariat:

Case postale 3567, 1002 Lausanne  
[info@pagesdegauche.ch](mailto:info@pagesdegauche.ch)

### Rédaction:

Cesla Amarelle, Carole-Anne Kast, Oran McKenzie, Philippe Mivelaz, Philipp Müller, Florian Ruf, Séverine Tys, Christian Vulliod.

### Comité:

Arnaud Bouverat, Michel Cambrosio, Nils de Dardel, Dan Gallin, Valérie Garbani, Lyonel Kaufmann, Stéphanie Lammar, Kevin Luximon, André Mach, Pierre-Yves Maillard, Stéphane Montangero, Eric Peytremann, Stéphane Rossini, Gianni Schneider, Alberto Velasco.

### Collaboration permanente:

Anouk Henry, Grégoire Junod, Alexandre Mariéthoz, Géraldine Savary.

### Imprimeur:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.

# Libéralisation du service public : reculer pour mieux sauter ?

Membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Suisse a présenté le 9 avril dernier son offre de libéralisation s'engageant à poursuivre la dérégulation du secteur des services.

Il y a eu le scandale d'Enron dans le domaine de l'énergie, celui de Worldcom dans les télécommunications. En Grande Bretagne et récemment au Danemark (cf. article p. 4), la libéralisation des chemins de fer a produit des résultats désastreux et les multinationales impliquées dans la libéralisation des services des eaux subissent des échecs retentissants (cf. dossier pp. 8/9).

## Volonté populaire bafouée

Et pourtant, il y a à peine un mois, l'OMC vient d'ouvrir un nouveau cycle de négociations dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). L'objectif est simple: poursuivre dans la libéralisation de l'industrie des services. Et la Suisse? Le Conseil fédéral fait comme si de rien était, ou presque. Malgré le rejet de la Loi sur le marché de l'électricité (LME) en septembre 2002, les autorités fédérales ont présenté une offre de négociation aux pays membres de l'OMC prévoyant la libéralisation dans plusieurs domaines.

## O comme opacité

Opacité. Difficile de mieux résumer les conditions dans lesquelles cette offre a été rédigée. Bien entendu, Berne préfère parler de «confidentialité» sans se soucier du fait que cette offre a été rendue publique le jour même où elle était remise officiellement à l'OMC. En comparaison avec les «milieux intéressés», économiques pour la plupart et consultés intensément pendant huit mois, le Parlement fédéral a lui été saisi du projet d'offre le 24 mars dernier. La consultation s'est étendue aux organisations non

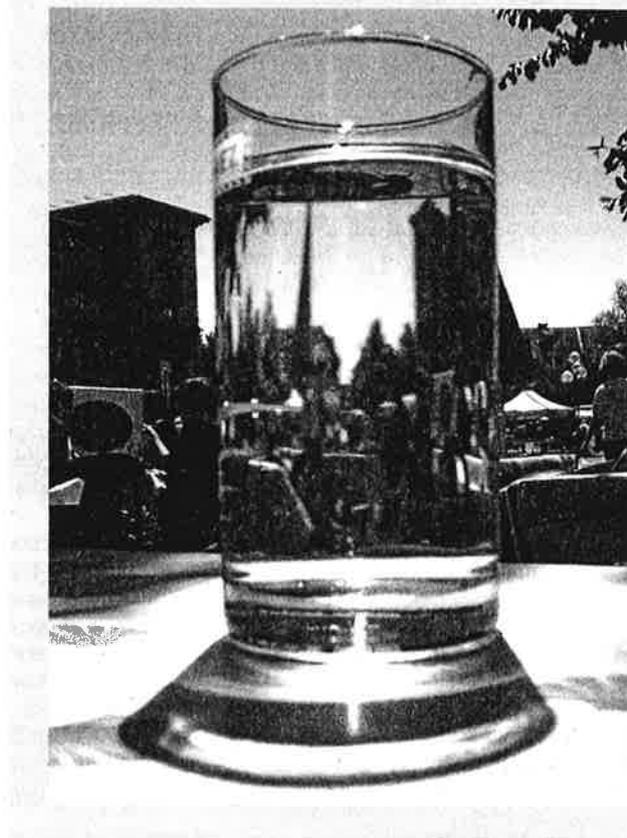
gouvernementales le 27 mars, soit douze jours avant la date de dépôt à l'OMC. Facile dès lors de comprendre pourquoi le Secrétaire d'Etat à l'économie (seco) se vantait que «la proposition mise en consultation était quasiment la même que le résultat final».

## M comme modération

La libéralisation des services continuera donc dans le marché postal (courrier express), de la construction (travaux d'installation et d'assemblage), de la formation (écoles de langues), de l'hôtellerie et du tourisme, de l'aviation civile (réparation et maintenance aéronautique, industrie des systèmes de réservation de billets). La liste n'est pas exhaustive et témoigne de deux choses. D'une part, l'objectif de libéralisation n'est pas remis en cause. D'autre part, d'importants secteurs du service public ont été épargnés à l'image de la formation obligatoire, de l'eau, des transports ferroviaires ou de la culture. Mais là encore, le procédé de consultation totalement opaque des autorités fédérales ne garantit rien pour l'avenir. Pas plus que les déclarations de l'ambassadeur suisse L. Wasescha, en charge des négociations à l'OMC: «Le Conseil fédéral considère qu'il convient de n'exclure a priori aucun secteur de la négociation, c'est-à-dire que la Suisse est a priori disposée à examiner toute requête» (Conférence des gouvernements cantonaux, 13 mars 2003).

## C comme combat

Deux constats s'imposent. D'un côté, les récents combats des partis de gauche et des syndicats contre la LME et contre



la restructuration du service postal ont contribué à ébranler les certitudes ancrées dans l'esprit des chantres du libéralisme. A l'arrogance affichée par la droite économique helvétique durant les années 1990 s'est substituée une certaine prudence comme en témoigne également le fait que la Suisse vient de soustraire – du moins temporairement – la libéralisation des services des négociations en cours avec l'Union européenne (bilatérales II).

D'un autre côté, la préparation aux négociations de l'AGCS a également démontré combien les autorités fédérales se souciaient d'ériger en dogme la

confidentialité des informations, quitte à laisser dans l'obscurité la population suisse. Pour obtenir de la transparence et pour renforcer sa position dans le débat sur les services publics, la gauche se doit de s'opposer avec détermination contre cette nouvelle tentative de libéralisation en demandant le retrait pur et simple de l'offre de négociation que vient de faire la Suisse à l'OMC. Dans ce contexte, le silence du Parti socialiste suisse et des Verts suisses devient d'ailleurs assourdissant.

Séverine Tys  
et Philipp Müller

# Catastrophe ferroviaire au Danemark

**A peine lancée, l'ouverture partielle du réseau de chemins de fer danois tourne en désastre pour la société privée qui l'exploite. Et pour le gouvernement conservateur qui l'a voulu.**

Depuis novembre 2001, le Danemark est gouverné par une coalition minoritaire conservatrice appuyée au Parlement par un parti d'extrême-droite. Comme ses grands frères américain et britannique, ce gouvernement mène le combat néolibéral, démantelant les services publics et l'Etat social pour enfin libérer ce pays de l'esclavage social-démocrate et transformer les citoyen-ne-s danois-e-s en individualistes fiers de l'être. Il fallait donc privatiser.

### Entreprise privée incompétente

Le Danemark est aussi un pays où les chemins de fer marchent bien. Pourtant, en janvier de l'année 2003, le gouvernement décida d'ouvrir 15% du réseau à la compétition. La licence d'exploitation fut accordée à *Arriva*, une compagnie privée anglaise, malgré une contre-offre moins chère de la société étatique, la *DSB*. Hélas, *Arriva* avait mal calculé. Soucieuse de maintenir ses coûts au minimum, la société avait grossièrement sous-estimé le nombre de conducteurs de train nécessaires. Au mois de février, près de 50 trajets par jour étaient annulés. Vingt-cinq départs quotidiens étaient remplacés par des bus,

pas confortables, pas ponctuels, allongeant les trajets de celles et ceux qui comptaient sur les trains pour se rendre au travail.

### Voyageurs outrés

Les Danois-e-s sont un peuple calme, détendu et civilisé. On ne les avait jamais vu s'assembler sur des ponts pour cracher sur les trains qui passent ou insulter les employés de chemins de fer au point qu'ils n'osent plus répondre au téléphone. C'est pourtant ce qui arriva. Le ministre des Transports lui-même était «fâché et irrité». *Arriva*, courageusement, fit – en s'adressant à sa concurrente, la *DSB*. Elle lui demanda de reprendre certaines de ses routes en attendant qu'elle trouve des agents de conduite. La *DSB* lui répondit qu'elle était elle-même à court de personnel ayant réduit ses opérations pour anticiper l'arrivée d'*Arriva*. Une grande campagne de recrutement permit à *Arriva* de recruter tout juste six conducteurs. Finalement, trente-deux conducteurs de la *DSB* sont allés seconder *Arriva* pour faire marcher ses trains. Tous les 32 retournèrent à la *DSB* après avoir appris le salaire de leurs collègues du privé (600 francs par mois de moins) qui, de leur côté, s'étaient

mis en grève pour protester contre cette inégalité salariale...

### Echec du gouvernement conservateur

Selon le *Financial Times* (Londres), cette privatisation ratée représente un échec cuisant pour le gouvernement. D'après un correspondant, «peut-être le ministre des Transports a-t-il oublié qu'il était au service du peuple et non pas un croisé idéologique d'une privatisation irresponsable». Le gouvernement avait espéré ouvrir une autre partie du réseau ferroviaire à la privatisation l'année suivante. Devant la situation actuelle, ces projets sont reportés à 2006 ou 2007 – si ce gouvernement est encore en place d'ici-là.

Kjeld Albrechtsen, un parlementaire de l'Alliance Rouge/Verte, déclara qu'il était «grottesque que les voyageurs danois soient obligés de subir le désastre anglais» et Merete Hansen, abandonnée sur un quai de gare par un temps glacial, déclara à la correspondante du *Financial Times*: «Arrivederci *Arriva*. Si les Anglais ne savent pas faire marcher les trains ils devraient retourner chez eux».

### Profit assuré

En attendant, *Arriva* se porte bien. Malgré une grève de son personnel en Grande Bretagne qui lui coûta 4 millions de livres (plus de 9 millions de francs) l'année dernière, ses profits ont augmenté de 6 pour cent, à 80,6 millions de livres (plus de 185 millions de francs). Ils ne savent pas faire marcher les trains, mais ce n'est pas le but: le but, c'est le dividende, qui, lui, a augmenté de 5 pour cent.

*Arriva*, qui contrôle déjà des sociétés de bus en Espagne, en Italie et au Portugal, a annoncé son intention de s'étendre encore davantage en Europe. En revanche, elle n'a pas l'intention d'entrer en Amérique du Nord. Petit détail: aux Etats-Unis les chemins de fer qui assurent le trafic voyageurs sont nationalisés.

## Solidarité avec les syndicalistes en Colombie

*Amnesty International* mène chaque année une action mondiale autour du 1<sup>er</sup> mai pour rappeler que les droits des travailleur-euse-s sont des droits humains et que des syndicalistes meurent chaque année pour avoir défendu haut et fort les droits sociaux et économiques. La situation est particulièrement grave en Colombie: le Congrès des syndicats colombiens (CUT) estime qu'au moins 172 syndicalistes ont été assassiné-e-s en 2002, la plupart par des membres des groupes paramilitaires. Un exemple parmi tant d'autres; Julio Galeano a été assassiné un matin de février 2002 alors qu'il se rendait à son travail. Il faisait campagne contre la privatisation du marché de l'électricité dans la ville de Cali. 172 meurtres, 26 enlèvements, 164 personnes menacées de mort, 132 détentions arbitraires en une année: les syndicalistes paient le prix fort de leur engagement, et ce dans un climat général d'impunité. La Section suisse d'*Amnesty* propose sur son site – [www.amnesty.ch](http://www.amnesty.ch) – plusieurs lettres de protestation à envoyer aux autorités colombiennes. Merci d'être solidaires!

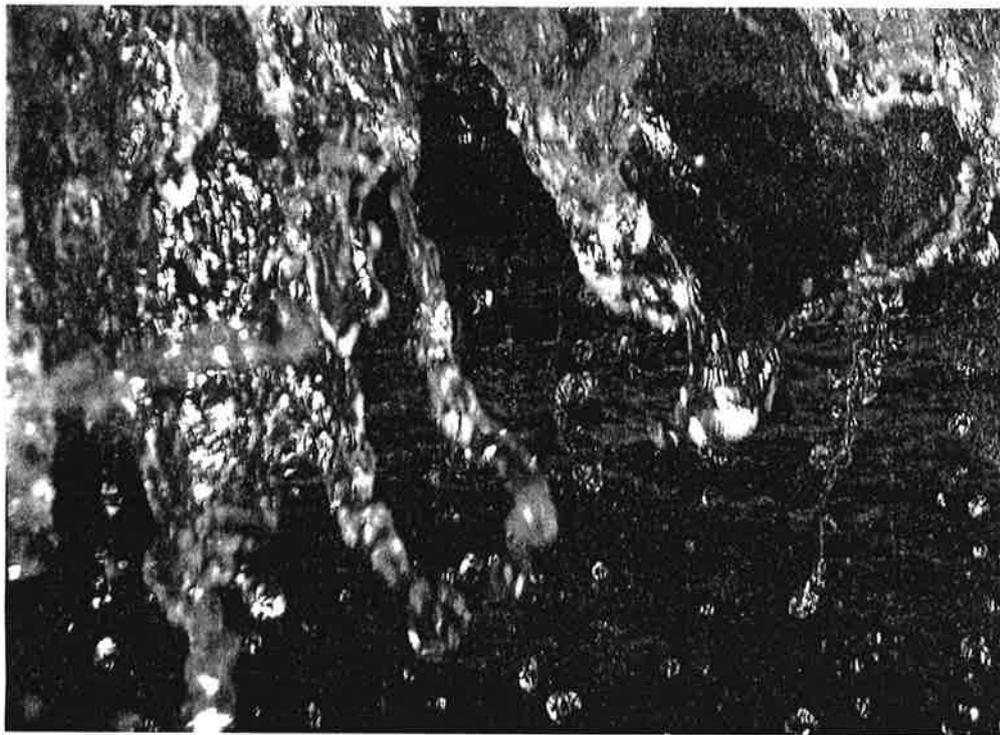
Véronique Bourquin – Amnesty International

Dan Gallin

# DOSSIER L'EAU: UN BIEN COMMUN CONVOITÉ

L'année 2003 a été déclarée «année de l'eau» par les Nations Unies. En effet, l'«or bleu» suscite toutes les convoitises et les enjeux sociaux, économiques et financiers qui lui sont liés compteront très certainement parmi les principaux du 21ème siècle.

Dans le dossier de ce mois, PAGES DE GAUCHE aborde cette question en fonction de deux regards. Le premier est tourné vers le poids énorme des sociétés multinationales, notamment françaises, dans la gestion de l'eau (p. 6) ainsi que vers la politique actuellement menée par l'Union européenne dans ce domaine (p. 7). Le deuxième met en évidence le combat victorieux de la population de Cochabamba en Bolivie contre la privatisation des services des eaux de leur ville et les récents déboires des multinationales dans plusieurs grandes métropoles (pp. 8/9). Enfin, nous présenterons les réseaux internationaux s'engageant pour une gestion démocratique et citoyenne de l'eau qui ont émergé ces dernières années (p. 10).



## De l'eau d'Evian

L'amicale internationale du code barres et autres stakhanovistes du marché ont décidé de remettre le couvert. Pays riches et multinationales se sont en effet résolus à ouvrir un nouveau front, celui de la libéralisation du marché de l'eau. Des discussions à ce sujet vont bon train à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la rencontre du G8 à Evian sera une nouvelle occasion d'aborder la question, loin de tout contrôle démocratique bien sûr.

### Amuse-bouche capitaliste...

Un bien beau marché que voilà, diront celles et ceux qui nagent dans le bonheur des préparatifs du nouveau round de négociations de l'OMC dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Détenu à 95% par des opérateurs publics, ce marché, dont les seuls investissements pèsent près de 80 milliards de dollars l'an, aiguise bien des appétits...

### ...bien commun ?

Tout le problème est là: l'eau n'est pas un marché où le prix d'un bien ou d'un service relève d'un juste calcul économique. Vendre de l'eau ne revient pas à écouler des savonnettes. Les secondes ont besoin de la première pour fonctionner. Nous également. Et contrairement à cet ami marseillais qui prétend que l'eau n'est qu'un liquide douteux qui trouble le pastis, rappelons qu'il s'agit là d'un bien de première nécessité. Ressource rare, bien trop précieuse pour être laissée en mains privées, l'eau appartient à tous les êtres humains et à l'entier des espèces vivantes de cet écosystème que l'on appelle la planète Terre.

### L'appel du maître

Mille excuses pour cette envolée environmentaliste, mais les thuriféraires de la libéralisation des services semblent ces temps-ci avoir perdu leurs repères, voire leurs références originelles. A dessein, on leur rappellera combien un dangereux gauchiste

écossais du XVIIIème siècle, heureusement connu de nos services, Adam Smith, avait souligné que l'eau, tout comme les routes ou les ponts, devait être gérée par le Souverain. Il s'agissait d'un monopole naturel, indispensable selon lui au développement harmonieux du Commerce de la société... Bref, Adam Smith n'aurait qu'à se retourner dans sa tombe s'il entendait aujourd'hui les appels des nouveaux mercantilistes de Genève et d'Evian.

### Vers Evian

De bonnes raisons donc de parler des stratégies capitalistiques d'organisation d'un futur «marché» international de l'eau. De bonnes raisons aussi pour prendre conscience que des stratégies de résistance face à cette entreprise sont nécessaires. De bonnes raisons finalement pour agir, comme à Cochabamba, quitte à le faire dans la rue le 1er juin entre Lausanne, Genève et... Evian.

**Séverine Tys**

# Payer plus pour avoir moins

**Comme pour tant d'autres secteurs, les évangélistes du marché assureraient le monde qu'ils avaient la solution miracle pour le marché de l'eau du XXI<sup>e</sup> siècle: la privatisation.**

La gestion de l'eau par de grandes multinationales en lieu et place des autorités locales devait permettre à la fois d'économiser l'argent des contribuables, de faire baisser les prix à la consommation tout en améliorant les infrastructures et d'assurer un développement de l'accès à l'eau potable pour les pays en voie de développement. Quelques années après, force est de constater que la réalité est bien différente.

## L'exemple de Suez

L'évolution récente de la compagnie française Suez, ex-Lyonnais des eaux et de l'électricité, un des principaux acteurs du marché mondial de l'eau, est édifiante. Elle illustre parfaitement l'absurdité et les dangers liés à l'abandon par les collectivités publiques de la gestion d'une ressource aussi essentielle que l'eau à des compagnies dont le seul objectif est de maximiser ses profits. Après s'être précipitée pour conquérir des marchés dans plus de 130 pays, desservants 110 millions de clients, l'entreprise française se retrouve dans une

situation financière catastrophique, avec une dette de 29 milliards de dollars, une perte net de 950 millions de dollars pour 2002 et une action qui a perdu deux tiers de sa valeur l'année passée.

Alors que l'on promettait que l'ouverture forcée du marché de l'eau des pays émergents allait enfin leur permettre de développer l'accès à l'eau potable pour toutes et tous, Suez tente aujourd'hui de se désengager de ces contrats arguant qu'ils sont la cause de ses problèmes financiers. Sans avoir le moins du monde amélioré l'infrastructure, les multinationales de l'eau se plaignent de ne pas pouvoir augmenter assez les prix pour contrer la perte de valeur des monnaies de ces pays confrontés à de graves crises économiques.

## Le «modèle» d'Atlanta

Autre exemple, cette fois dans l'hémisphère nord: en 1998, la ville d'Atlanta a signé un contrat de 20 ans pour un montant de 428 millions de dollars avec United Water, une filiale américaine

fraîchement acquise par Suez. Il s'agissait du plus gros contrat de privatisation aux Etats-Unis et sa signature fut saluée par tous les infatigables promoteurs du tout au marché. Atlanta allait devenir le modèle qui devrait ensuite être exporté aux autres collectivités publiques. À nouveaux, comme par miracle, tant les contribuables que les clients allaient économiser de l'argent et l'infrastructure serait améliorée.

En réalité, il apparut très rapidement que l'entreprise française avait largement exagéré les économies réalisables et surtout sous-estimé la charge de travail nécessaire pour faire fonctionner le réseau. Dès son arrivée, United Water tenta de faire baisser drastiquement les charges en diminuant de moitié le nombre d'employés. Non seulement elle n'investit pas pour améliorer l'infrastructure, mais elle ne se donna même pas les moyens d'entretenir correctement le réseau tel qu'il existait à son arrivée. La réparation d'une canalisation d'eau cassée, par exemple, pouvait prendre plus de deux mois. Dès le début, United Water tenta également d'obtenir des amendements au contrat pour que la ville lui verse une rallonge de 80 millions de dollars. Les autorités découvrirent que la compagnie lui délivrait de fausses factures et durent déboursier 1 million de dollars pour engager des inspecteurs chargés de contrôler les rapports d'United Water.

Et malgré tout cela, les promesses de baisses des prix se révélèrent creuses. Ils augmentèrent de 17 % en 1999, de 11 % en 2000, de 3 % en 2001 et, pour finir, de 13 % en 2002. La ville d'Atlanta a finalement réussi à dénoncer le contrat en acceptant de ne pas critiquer publiquement la gestion de Suez. La ville se retrouve maintenant dans l'obligation d'investir massivement dans son système de distribution de l'eau pour combler le retard pris durant ces quatre années de privatisation.

**Oran McKenzie  
et Philippe Mivelaz**

## Un marché partagé entre quelques gros

Un autre acteur important du marché mondial de l'eau est l'anglais Thames Water, qui est une filiale d'une des compagnies d'énergie les plus importantes du monde, l'allemande RWE AG – géant énergétique mondial – qui possède plus de 640 filiales à travers le monde lui rapportant plus de 50 milliards de dollars de revenus annuels (pour une dette de 27 milliards de dollars). La compagnie a récemment acheté pour 7,6 milliards de dollars la compagnie American Water Works, qui desservait 16 millions de clients aux Etats-Unis et au Canada.

Il faut également mentionner Vivendi Universal et sa filiale Vivendi Environnement. Cette dernière, possédant elle-même d'autres filiales comme la compagnie américaine USFilter, est utilisée par la maison-mère comme une véritable vache à lait. En effet, ses presque 12 milliards de dollars de revenus en 2001 intéressent au plus au point Vivendi Universal dont les déboires financiers ont récemment défrayé la chronique.

Mentionnons encore Biwater Plc, compagnie très active sur le marché anglais depuis le début des privatisations en 1989. Elle possède également des activités dans 27 autres pays à travers le monde, notamment en Tanzanie, en Afrique du Sud et aux Philippines.

**OMK et PhMi**

# Marchandages en eaux troubles

**De bien commun, l'eau est devenue un marché mondial de 400 milliards de dollars. A l'OMC où se négocie la libéralisation de tous les services, les marchandages vont bon train. Sans transparence ni contrôle démocratique.**

Secteur en pleine expansion, le marché mondial de l'eau devrait peser 400 milliards de dollars à l'horizon 2010. Compte tenu d'un taux de croissance de 8%, ce marché pourra bientôt être comparable à celui de l'industrie pharmaceutique ou des technologies de l'information. Animée par toutes les convoitises, cette orientation économique et commerciale n'est pas exempte de dangers. L'eau se trouve aujourd'hui au cœur des négociations sur l'ouverture des marchés des services d'environnement à travers la révision engagée en janvier 2000 d'un accord-cadre de l'OMC, l'AGCS. Un accord dont la seule raison d'être réside à l'évidence dans la libéralisation des mesures gouvernementales restreignant le commerce des services (cf. articles I.1 et XIX.1 dudit accord).

## «Shopping list»

Entourant en permanence les négociateurs, les experts «en captation de marché» provenant des grandes firmes comme *VIVENDI*, *SUEZ*, *ATOFINA*, *RWE*, etc., défendent sous l'égide «AGCS 2000» une redéfinition de la nomenclature des commerces de services d'environnement. Appelé dans le jargon de l'OMC la «shopping list», cet exercice a pour but de «capturer» tous les services publics non marchands à l'actuelle classification. Ainsi, la filière «fourniture d'eau potable», qui ne figurait pas dans la classification de l'AGCS lors de son adoption en 1994, figure désormais parmi les nouvelles activités intégrées au secteur marchand. Principaux experts en «captation de marchés»: les services de la Commission

européenne. Dans un document adressé au Conseil du commerce des services de l'OMC («AGCS 2000: services concernant l'environnement» – S/CSS/W/38), la Commission fournit méthodiquement en six pages une liste complète entièrement consacrée à l'extension de la nomenclature en matière d'eau. Un premier pas en direction de la libéralisation a donc déjà été franchi par les négociateurs des pays membres de l'OMC: autrefois considérée comme relevant du service public et du bien commun, l'eau est désormais posée sur la table de négociation à Genève comme un service marchand. Malgré l'intérêt porté par ses services, la Commission européenne a toutefois dû se résoudre en avril 2003 à exclure de son offre de négociation tout engagement de l'Union européenne (UE) sur le commerce des services de collecte, d'épuration et de distribution d'eau et a dû souligner la compétence des gouvernements des Etats membres de l'UE à réguler les prix et les ressources en eau. Quant à la Suisse, elle a déposé également en avril 2003 une offre calquée – comme de coutume – sur celle de l'UE. Ainsi, l'offre suisse de libéralisation du commerce des services d'eau ne comprend en l'état que le service de gestion des eaux usées.

## Prémises de libéralisation

Dans l'attente d'un engagement politique plus soutenu de la part des Etats européens en faveur de la libéralisation, la Commission mise d'ores et déjà sur trois types d'actions. Premièrement, elle a initié par

le biais d'une directive du 23 octobre 2000 (n° 2000/60) un cadre pour une politique communautaire de l'eau. Sans encore imposer aux Etats membres une libéralisation dans ce secteur, cette directive contient néanmoins des dispositions précises relatives à la tarification de l'eau avec, en particulier, l'application stricte du principe du «pollueur-payeur» au détriment des considérations sociales. Cette directive prévoit également la mise en place des indicateurs de performance classiques («benchmarking»), façonnés de sorte à permettre le moment venu de démontrer la supériorité du secteur privé par rapport au secteur public. Deuxièmement, la Commission développe depuis 2002 l'idée d'un partenariat stratégique pour l'eau et le développement qui vise à implanter les firmes privées dans les pays en voie de développement. Ainsi, Romano Prodi propose à l'UE de créer un Fonds européen pour l'eau doté d'un milliards d'euros pour les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). L'objectif étant de conditionner

la subvention des projets de développement à des partenariats avec le secteur privé, le projet s'assimile en tous points à ceux déjà utilisés par la Banque mondiale et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) pour privatiser localement les services de l'eau dans les pays d'Europe centrale et orientale. La création de ce fonds devrait être prochainement annoncée lors du prochain G8 à Evian. Troisièmement, les débats sont toujours en cours entre les partenaires de l'OMC sur ce qui relève de la fourniture des services en eau. Certains Etats membres de l'UE – qui ne cachent plus d'importants intérêts offensifs dans le secteur – ont d'ores et déjà indiqué leur souhait de voir l'UE proposer des offres d'ouverture dans ce domaine. A peine les fumées des gaz lacrymogènes seraient-elles dissipées des rues de Genève et de Lausanne que les experts se réuniront pour la prochaine étape de la négociation. Dans cinq mois à Cancun.

Cesla Amarelle



# Barrer la route aux privatiseurs de

**Symbole de la lutte contre le néolibéralisme, la ville bolivienne constitue un cas d'école pour mieux comprendre les logiques qui se cachent derrière la privatisation de l'eau. Cet exemple démontre également que la mobilisation populaire peut porter ses fruits.**

Le scénario est classique: depuis les années 1980, le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) ont fait de la Bolivie un laboratoire de leurs politiques néolibérales, présentées comme seule issue à l'impasse dans laquelle se trouvait engouffrée le pays suite à deux décennies de dictatures militaires et l'augmentation massive de la dette extérieure. Pour obtenir le soutien financier de ces vénérables institutions, le gouvernement bolivien devait alors s'engager à faire de la libéralisation des marchés et de la privatisation des services publics un axe fort de sa politique économique.

## La recette de la Banque mondiale

Rapidement, l'eau est devenue un enjeu de taille. Les technocrates de la BM prônent depuis longtemps sa privatisation dans les pays du Sud – dans le jargon «partenariat public-privé». La logique est implacable et la recette simple. Première étape: les prêts accordés aux pays du Sud sont conditionnés par leur disposition à abandonner la gestion des services publics, dont notamment l'eau. Deuxième étape: l'exploitation des réseaux est reprise pour 20, 30 ou 40 ans par des multinationales américaines ou européennes qui seraient en principe tenues à faire des

investissements dans l'extension et la modernisation de l'infrastructure, ce qu'elles ne font pas. Bien au contraire, elles demandent aux pouvoirs publics des crédits pour accomplir ces tâches, crédits qui proviennent notamment de l'argent avancé par les banques de «développement» telles que la BM suite à la privatisation... Troisième étape: pour garantir les profits des multinationales, l'augmentation des tarifs de l'eau est immédiate et touche avant tout les couches sociales les plus défavorisées.

## La garantie des profits

C'est ainsi qu'aurait dû se passer l'histoire en Bolivie. En 1996, les représentants de la BM déclarent au maire de Cochabamba qu'ils seraient prêts à avancer un crédit de 14 millions de dollar pour la modernisation de la gestion du réseau d'eau potable en contre-partie de la privatisation des services des eaux de la ville. La même exigence est adressée au gouvernement national en 1997 quand la BM propose un allègement de la dette extérieure du pays de 600 millions de dollar. Les négociations commencent et en septembre 1999, le même gouvernement octroie une licence d'exploitation valable pour 40 ans à une mystérieuse entreprise: *Aguas del Tunari*. Plus tard, on apprendra qu'il s'agit d'une filiale de *International Water Ltd.*, société-écran appartenant à *Bechtel Corp.* (cf. encadré), géant américain de la construction ainsi qu'à *Edison SA*, importante société italienne active dans le domaine énergétique, et qu'elle avait été la seule firme dont l'offre fut retenue.

L'accord conclu prévoit notamment un profit moyen de 16% pendant 40 ans sur le capital investi par *Aguas del Tunari*. Parallèlement, une loi est votée par le Parlement bolivien qui permet le contrôle par l'entreprise sur des centaines de systèmes d'irrigation et puits communautaires installés sans aucun soutien public par la population de la campagne. Tout semblait donc bien engagé. Or, c'était sans compter sur la détermination de la population de Cochabamba.

## Bechtel Corp. et la Bolivie

Siégeant aux Etats-Unis, *Bechtel Corp.* est la principale entreprise de construction du monde. Entretien des liens très étroits avec le Parti républicain, la société vient d'obtenir le plus important contrat de reconstruction de l'Irak dans le domaine des centrales électriques ainsi que le traitement et la distribution de l'eau.

En effet, *Bechtel Corp.* est aujourd'hui également un important acteur international dans le domaine le l'«or bleu». La société *International Water Ltd.*, dont la multinationale américaine détient 50% des parts, fournit de l'eau potable à environ 30 millions de personnes dans l'hémisphère sud. C'est cette société-écran qui détient la majorité du capital de *Aguas del Tunari*, entreprise qui obtint la concession d'exploitation du service des eaux à Cochabamba en 1999. Après son retrait, l'entreprise a déposé une plainte contre la Bolivie auprès de l'organe de règlement des différends de la Banque mondiale (BM), le *International Centre for Settlement of Investment Disputes* (ICSID). Indemnité exigée: 25 millions de dollar. Cet organe est constituée de trois juges, respectivement désignés par *Bechtel Corp.*, le gouvernement bolivien et la BM. Ses délibérations sont gardées secrètes.

Alors même que la procédure est en cours, l'opposition à cette manière de faire ne cesse d'augmenter. En Bolivie, le Gouvernement pense entreprendre des démarches pour déclarer l'ICSID incompétent pour cette affaire. En effet, pour pouvoir déposer sa plainte après l'annulation du contrat avec le gouvernement bolivien, *Bechtel* a transféré le siège de *International Water Holding* (société qui possède la société-écran *International Water Ltd.* basée en Angleterre) des îles Cayman en Hollande, cette dernière ayant signé avec la Bolivie un accord bilatéral sur les investissements permettant de saisir une institution internationale en cas de litige. Des collectifs d'avocat-e-s de Bolivie, des Etats-Unis et de Hollande demandent de rendre les délibérations publiques. En août 2002 enfin, plus de 300 organisations non-gouvernementales de 41 pays ont remis une pétition à l'adresse de la BM demandant l'accès public aux discussions de l'ICSID. Affaire à suivre.

PhMü

# e l'eau : l'exemple de Cochabamba

## La réponse de la population

Quelques semaines après l'entrée en vigueur du contrat, *Aguas del Tunari* augmente les tarifs à raison de 200% voire davantage. Pour une famille dépendant du salaire minimum d'un ouvrier, la facture de l'eau absorbe désormais un quart du revenu mensuel. La réaction ne se laisse pas attendre et un mouvement citoyen formé de syndicalistes, irrigateurs, petits paysans, groupes de défense de l'environnement, économistes locaux et quelques membres progressistes du Parlement national est mis sur pied: la «Coordination pour la défense de l'eau et de la vie» (CDEV). Elle sera au cœur des événements des mois qui suivront.

En janvier 2000, une première grève générale paralyse Cochabamba pendant trois jours, plus aucun camion n'accède à la ville, l'aéroport cesse de fonctionner et des milliers de personnes se réunissent au centre-ville pour exiger l'annulation du contrat entre la ville et l'investisseur étranger. Le gouverneur local se dit prêt à entrer en matière. Or, pendant les semaines qui suivent, rien ne se passe. Quand la CDEV appelle à une nouvelle mobilisation, le gouvernement répond par la répression. En avril, les *leaders* du mouvement sont emprisonné-e-s ou doivent vivre en clandestinité alors que l'état de siège et la loi martiale sont déclarés à Cochabamba par le Président Banzer, ancien dictateur pendant les années 1970. La défense des investissements privés étrangers se fera donc par la répression.

Contrairement aux attentes, le mouvement n'infléchit pas, la classe moyenne se rallie aux manifestations et de nouveaux manifestant-e-s affluent depuis les villages vers le centre-ville. Après la mort d'un jeune militant suite à un affrontement avec les forces de l'ordre, la tension est à son comble.

## Un succès révélateur

L'issue est imprévue. Sous la pression populaire et l'intérêt accru de certains médias internationaux, les administrateurs américains de *Aguas del Tunari* quittent Cochabamba, suite de quoi le gouvernement bolivien constate une violation de l'accord conclu avec l'entreprise et le déclare caduque. La gestion du service de l'eau est remise à un directoire



formé par des membres de la CDEV et des représentants de la ville, les tarifs sont ramenés à leur niveau d'avant la privatisation, et même si la modernisation de l'infrastructure reste une question

épineuse, de nouveaux quartiers sont rattachés au réseau. Aujourd'hui, l'entreprise affiche des chiffres noirs.

Philipp Müller

## Multinationales sur la défensive

Après une décennie de participation massive dans la privatisation des services des eaux des grandes métropoles urbaines des pays du Sud, les multinationales (cf. page 8) commencent à changer de stratégie. Ainsi, l'entreprise française *Suez* vient d'annoncer vouloir réduire d'un tiers son engagement dans les pays en voie de développement. Ce sont essentiellement les échecs de privatisation qui expliquent cette décision. A Buenos Aires, l'entreprise enregistre des pertes massives (500 millions de dollar en 2002) suite à la crise profonde qui frappe l'Argentine. En décembre 2002, *Suez* a abandonné la concession concoctée en 1995 à Manille, capitale des Philippines, en raison des pertes considérables provoquées par la crise asiatique en 1998 et du refus des autorités locales d'augmenter une nouvelle fois les tarifs de l'eau afin de garantir les profits. Enfin, dans la capitale indonésienne, Jakarta, le contrat signé entre la multinationale et un fils de l'ancien dictateur Suharto fait l'objet d'une contestation croissante. Les critiques concernent avant tout l'augmentation des tarifs ainsi que le nombre important de pauvres ne bénéficiant toujours pas d'un accès à l'eau potable.

Evolution semblable chez le géant français *Vivendi*. En se plaignant de taux de profits jugés insuffisants, l'entreprise prépare le terrain pour d'éventuels désengagements. Dans le cas de l'entreprise de l'eau *Sanepar* de l'Etat brésilien du Paraná, c'est le nouveau gouverneur qui a pris les devants en décidant en février 2003 d'annuler le contrat qui permettait à *Vivendi* de contrôler l'entreprise alors que sa participation ne se montait qu'à environ 40% du capital-action.

Les échecs ne se limitent toutefois pas uniquement à l'hémisphère sud. En janvier 2003, Atlanta, lieu des Jeux Olympiques de 1996, a repris la gestion de son service des eaux suite à l'échec du contrat de privatisation conclu en 1999 avec *United Water Resources*, filiale de *Suez* aux Etats-Unis.

PhMü

# L'eau appartient à tout le monde

**La résistance contre la privatisation de l'eau va grandissant. Au centre des revendications des opposant-e-s : l'accès démocratique à l'eau en tant que droit humain fondamental ainsi que sa reconnaissance comme bien commun.**

L'année 2003 a été déclarée «année de l'eau» par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et lors du 3<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau qui a lieu à Kyoto en mars passé les belles déclarations d'intention ont fait légion. La situation est en effet alarmante: à l'échelle mondiale, 1,4 milliards de personnes sont dépourvues d'accès à l'eau potable pure et 2,4 milliards de femmes et d'hommes ne disposent pas d'installations sanitaires. Dans les pays sous-développés, 80% des maladies sont provoquées par l'insalubrité de l'eau et causent la mort de 6000 enfants chaque jour.

## L'eau comme bien privé

Face à cette situation, deux stratégies s'affrontent. La première est essentiellement prônée par la Banque mondiale (BM): la libéralisation des services des eaux, euphémiquement appelée «partenariats public-

privé». Les résultats des expériences dans plusieurs grandes métropoles dans les pays du Sud démontrent qu'il s'agit d'une perspective néfaste dont le seul résultat est l'engraissement des multinationales de l'eau.

## L'eau comme bien commun

La deuxième stratégie est défendue par la «coalition mondiale contre la privatisation et la marchandisation de l'eau», fondée le 23 mai 2002 par 28 organisations non gouvernementales (ONG) de tous les continents à Paris. Le document fédérateur de cette coalition est la «Déclaration de Porto Alegre» publiée lors du deuxième Forum social mondial en février 2002 ([www.acme-eau.com/actualites/pdf/declaration.pdf](http://www.acme-eau.com/actualites/pdf/declaration.pdf)). Il partage les exigences du Premier Forum alternatif de l'eau de Florence (cf. encadré) et insiste notamment sur le fait que la propriété, le contrôle, la

distribution et la gestion de l'eau doivent rester publics ; et que «les citoyens doivent être au cœur des processus de décision».

Il s'agit pour la plupart de principes que les instigateurs du fameux «Manifeste de l'eau pour un contrat mondial» ([www.warernunc.com/fr/manifeste\\_eau.htm](http://www.warernunc.com/fr/manifeste_eau.htm)) ont posés dès 1997. Un engagement qui a abouti dans de nombreux pays à la fondation d'Associations pour un Contrat Mondial de l'Eau (ACME).

## Agir chez nous

La «Communauté de travail Swissaid/ Action de carême/Pain pour le prochain/Helvetas/ Caritas» – membre fondateur de la coalition mondiale – a mis sur pied un groupe de travail «L'eau comme bien public» qui a rédigé en 2001 un document intitulé «Pour une politique durable de l'eau dans l'intérêt public» ([www.swisscoalition.ch/francais/files/T\\_WrPu.pdf](http://www.swisscoalition.ch/francais/files/T_WrPu.pdf)). Il exige notamment l'inscription de l'eau comme bien public dans la Constitution fédérale et l'engagement de la Suisse en faveur d'une convention internationale de l'eau. Plusieurs organisations comptent aujourd'hui parmi les signataires de ce texte dont notamment le Syndicat suisse des services publics (SSP), l'Union suisse des paysans (USP), Greenpeace et Attac Suisse.

De son côté, la «Déclaration de Berne» (DdB) ([www.evb.ch](http://www.evb.ch)) a lancé en juin 2001 une large campagne contre l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), véritable fer de lance de la libéralisation au niveau mondial. Elle rend notamment attentive à des tentatives voilées de préparer la Suisse à la libéralisation de l'eau. Ainsi, au printemps 2002, la déposition de 120 objections contre la vente d'une source d'eau à Bevaix dans le canton de Neuchâtel a empêché sa vente à Nestlé. Dans plusieurs villes – dont Bâle et Bienne – existent des projets de transformation des services industriels en Sociétés Anonymes de droit public. Récemment, la population de Wettingen dans le canton d'Argovie s'est d'ailleurs opposée avec succès à une telle entreprise.

## Premier Forum alternatif de l'eau

Pendant que se tenait le troisième Forum mondial de l'eau à Kyoto, le premier Forum alternatif mondial de l'eau avait lieu, au même moment à Florence en proposant une autre politique mondiale et locale de l'eau ayant comme objectif de garantir le droit à l'eau aux 8 milliards de personnes qui habiteront la Terre en 2020, à toutes les espèces vivantes et aux générations futures, en garantissant également la «soutenabilité» des écosystèmes.

Les principes fondateurs adoptés lors de ce premier Forum par les 1500 participant-e-s consacrent la valeur de l'eau en insistant sur les points suivants. Premièrement, l'accès à l'eau en quantité (40 litres par jour pour usages domestiques) et de qualité suffisantes à la vie doit être reconnu comme un droit humain fondamental. Deuxièmement, l'eau doit être traitée comme un bien commun appartenant à tous les êtres humains et à toutes les espèces vivantes de la Planète. Troisièmement, les collectivités publiques doivent assurer le financement des investissements nécessaires pour concrétiser le droit à l'eau potable pour tous. Enfin quatrièmement, les citoyens doivent participer, sur des bases représentatives et directes, à la définition et à la réalisation de la politique de l'eau, tant au niveau local qu'au niveau mondial.

Pour rendre effective et concrète l'application de ces principes, les délégué-e-s représentant les divers continents se sont engagés à promouvoir et à poursuivre la réalisation de plusieurs objectifs prioritaires dont notamment une **campagne «soif zéro»**. Tous les habitant-e-s de la Terre doivent avoir accès à l'eau potable pour 2020. «Soif zéro» doit devenir un objectif écrit, un engagement politique formel, reconnu par les différents Etats et par les organisations spécialisées des Nations Unies avec la signature, justement, d'un «Contrat Mondial de l'Eau», avant la fin de l'Année Internationale de l'Eau. D'ores et déjà, il est prévu que le deuxième Forum alternatif mondial de l'eau se tiendra en 2005 à Genève.

Alberto Velasco

Rédaction

# Qui veut d'un Irak libre ?

**Presque inconnue avant la guerre, l'opposition irakienne au régime de Saddam Hussein sort de la poussière et défie les Etats-Unis. L'espoir de l'émergence d'un régime démocratique reste néanmoins maigre.**

Peu crédible. C'est ainsi que l'on avait l'habitude de qualifier l'opposition irakienne au régime de Saddam Hussein. Pourtant, à peine le régime baasiste tombé, on voit surgir des foules chiïtes réclamant leur part du pouvoir et défiant le «libérateur» américain. Le 15 avril dernier, alors que les américains réunissaient à Our des représentants de l'opposition sous la direction de Jay Garner, les rues de la ville proche de Nassiriya résonnaient des cris «Non à l'Amérique et non à Saddam». Des milliers de chiïtes manifestaient leur volonté de se débarrasser des envahisseurs, appuyés par le refus de leurs représentants de participer à la rencontre avec l'ancien général US devenu Consul d'Irak.

Autre événement : à Al-Kout, à deux heures au sud de Bagdad, Sayed Abbas Abou Kharif se fait nommer gouverneur sous le nez des américains qui viennent de libérer la ville. Sayed Abbas serait un proche de l'ayatollah Hakim, un dirigeant chiïte en exil disposant de brigades fortes de 10'000 hommes (*Le Temps*, 19 avril 2003).

Il faut l'admettre, cette opposition est forte, crédible et possède une capacité à mobiliser qui ferait pâlir d'envie tous les socialistes libertaires du Boulevard à Annemasse.

## Les prémices d'un Irak libre ?

Les opposants à cette guerre pourraient ressentir quelque satisfaction face à ce surgissement insolent. On aurait tort pourtant de s'en réjouir car cette opposition porte les germes des divisions futures de l'Irak. Par ailleurs, les perspectives offertes par le clergé chiïte ne sont guère encourageantes en termes de respect des minorités et de démocratie.

Il a déjà été beaucoup écrit sur les véritables raisons de cette guerre provoquée par les Etats-Unis: contrôle de ressources pétrolières, plan de relance pour l'industrie militaire et le génie civil. Ce n'est pas la peine d'y revenir, mais posons-nous la question de savoir si l'émergence de ces mouvements ethniques et religieux déservent ces intérêts ?

Le monde arabe n'a jamais été aussi fort que lorsqu'il s'est construit sur des bases laïques, comme l'avait tenté Gamal Abdel Nasser. Malgré l'échec de la République arabe unie (1958-1961), le nasserisme reste le mouvement politique qui a le plus rassemblé les arabes. Il l'a fait en tout cas beaucoup plus que les mouvements islamistes. Plusieurs raisons à cela: d'une part parce que tous les arabes ne sont pas des musulmans et, d'autre part, parce que l'Islam est multiple. Rajoutons que ce que l'on appelle le «monde arabe» est une mosaïque de peuples, parfois très différents. Mais au-delà de cette complexité l'identité arabe est bien réelle, d'autant plus qu'elle est aujourd'hui exacerbée par le drame palestinien.

La marge de manoeuvre des américains sera étroite, mais cette menace islamiste chiïte pourra justifier une occupation militaire à long terme tout en les faisant apparaître comme les garants de l'unité irakienne et du respect des minorités. Par ailleurs les irakiens devront bien vendre leur pétrole pour financer la reconstruction de leur pays. Mais la présence américaine empêchera sans doute de nationaliser l'exploitation de ces ressources, comme l'avait fait Nasser pour l'Egypte.

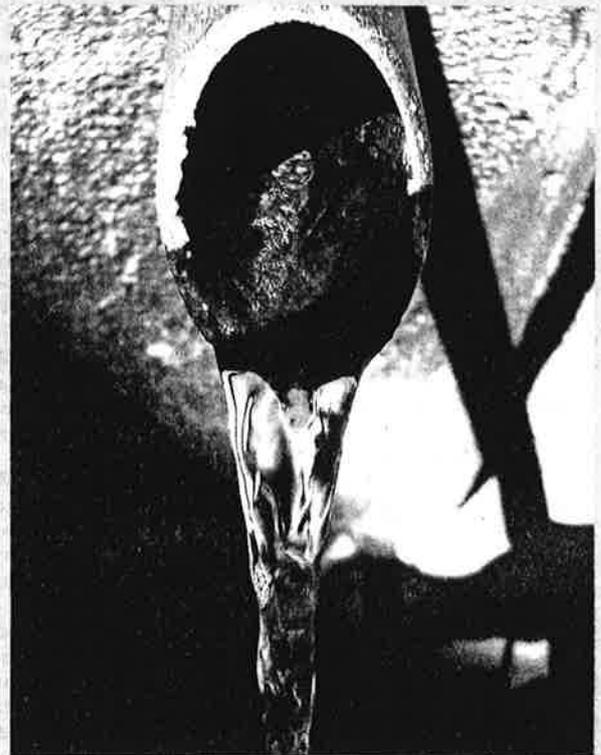
## La longue chute de Saddam

Pour comprendre d'autres enjeux il faut revenir un peu en arrière, durant la guerre Iran-Irak (1980-1988). En 1986 éclate l'Irangate où l'on apprend que Ronald Reagan et la CIA ont fait livrer des armes et des renseignements à l'Iran, contre la libération d'otages détenus par le Hezbollah au Liban. Ces livraisons furent faites en dépit de l'embargo contre l'Iran et sans l'aval du Congrès. Elles ont été rendues possibles et probablement suscitées par Israël. Les Etats-Unis aidaient déjà Saddam dans cette guerre ce qui contribuait à le maintenir au pouvoir. S'ils avaient de bonnes raisons de craindre

l'Iran à cause de son soutien au terrorisme, mais Israël craignait surtout l'Irak. Prolonger cette guerre l'arrangeait.

La guerre de Golfe provoquée par l'invasion du Koweït et l'embargo ont fini d'affaiblir le régime de Saddam Hussein. Mais ces faits ont aussi empêché l'émergence d'une véritable opposition démocratique, d'où l'apparition de mouvements ethnico-religieux. Les Etats-Unis touchent le salaire de leurs efforts en pétrole, mais à qui profite le plus l'occupation du Moyen-Orient par leurs troupes? Les pressions faites sur la Syrie, à peine la poussière de la bataille d'Irak retombée, nous fournissent un indice suffisant.

**Philippe Mivelaz**



# 300 requérant-e-s d'asile débouté-e-s dans le Canton de Vaud: un regard juridique engagé

**La décision du Conseiller d'Etat Pierre Chiffelle est alarmante. Il semblerait que les autorités cantonales vaudoises entendent appliquer la circulaire Metzler à la lettre alors que seule une politique de «désobéissance cantonale» paraît défendable.**

La décision de renvoi est sujette à de nombreuses critiques. Tout d'abord, il convient de souligner que si l'annonce a été faite le 10 avril, la pratique l'avait, quant à elle, devancée de plusieurs mois. Il faut donc parler de la politique mise en place depuis l'hiver dernier déjà et non uniquement de son annonce faite récemment. Dans les jours précédents Noël, une vingtaine de personnes représentées par le SAJE recevaient en effet un courrier les informant que, suite à un examen de leur situation par le chef du Département, leur cas ne pouvait être considéré comme étant une situation de rigueur personnelle. Ainsi, soucieuse, de maintenir une position crédible par rapport aux autorités fédérales, les autorités cantonales refusent de présenter ces dossiers pour l'octroi d'un permis F selon la circulaire dite Metzler du 21 décembre 2001, alors même qu'à notre sens ils ne sont pas exempts de chance de succès. Convoqués à la veille de Noël, nos mandant-e-s, toutes et tous résidant en Suisse depuis cinq, sept, dix ans se voyaient notifier un plan de vol pour début janvier 2003.

### Vice de forme

Mise à part la précipitation dont ont fait preuve les autorités en cette période festive, divers griefs de forme restent aujourd'hui encore d'actualité. Tout d'abord l'autorité ne juge pas utile, malgré la gravité des questions en jeu, d'adresser une décision en bonne et due forme, c'est-à-dire un acte susceptible de recours, mais surtout contenant une argumentation individualisée qui permette au moins de comprendre pourquoi telle ou telle personne n'a pas été considérée comme digne de recevoir un permis humanitaire. Ces gardes-fou formels permettraient du reste à l'administration elle-même de revenir sur sa première impression.

### Un flou inquiétant

Sur le fond, règne un flou inquiétant. Ces décisions sont supposées concerner des personnes pour lesquelles les gouvernements précédents avaient pris la décision de surseoir à l'exécution du renvoi aux frais du Canton. Or, nous avons pu constater qu'étaient convoquées des personnes en procédure extraordinaire depuis 1998 pour lesquelles un effet suspensif avait été octroyé par les autorités fédérales, ce qui signifie que les frais d'assistance n'étaient pas à la charge du Canton mais bien de la Confédération. Par ailleurs, nous avons pu lire dans la presse que les rescapé-e-s de la région de Srebrenica n'étaient pas concerné-e-s par

cette mesure. Là aussi, la pratique se montre bien différente, puisque au moins deux des familles rescapées des massacres ont été convoquées en vue d'exécuter leur renvoi.

### Une application restrictive de la circulaire Metzler

Quant aux critères appliqués par les autorités cantonales pour décréter qui sera présenté aux autorités fédérales en vue de l'application de la circulaire Metzler, ils oscillent entre le mystérieux et le restrictif. Côté mystère : comme juristes, nous en sommes amené-e-s à deviner les raisons pour lesquelles tel ou tel dossier n'a pas été présenté. En effet, comme souligné plus haut, les courriers annonçant les refus ne contiennent pas une ligne de motivation relative au cas d'espèce. Nous ignorons donc toujours pourquoi cette femme éthiopienne en Suisse depuis 1994, ayant subi des opérations cardiaques, parfaitement bien intégrée professionnellement, n'a pas été présentée. Côté restrictif, nous souhaitons soulever la question peu populaire des personnes étrangères ayant commis des délits. L'autorité cantonale a refusé de transmettre les dossiers de personnes ayant été condamnées pénalement avec pour argument qu'en tout état de cause ces dossiers n'auraient aucune chance au niveau fédéral. Indépendamment de tout débat sur la double peine infligée aux personnes de nationalité étrangère (sanction pénale à laquelle s'ajoute un renvoi de Suisse), les autorités fédérales ont eu l'occasion de développer une jurisprudence sur cette question bien plus ouverte que ne le prétend le Canton. En effet, sur proposition de l'ancien Conseiller d'Etat Claude Ruey, différents dossiers de personnes ayant eu des petites condamnations (un à deux mois avec sursis) ont été présentés avec succès aux autorités fédérales. Des dossiers similaires sont aujourd'hui refusés par le Canton.

### Il n'y pas que la circulaire

L'autorité politique cantonale semble aujourd'hui ne voir de solutions que dans l'application de la circulaire Metzler. Or, des décisions politiques de ne pas exécuter certains renvois ont été prises bien avant l'entrée en vigueur de cette circulaire et c'est sans elle que des solutions ont été trouvées à l'époque. Que l'on pense simplement aux saisonniers de l'ex-Yougoslavie, aux mères bosniaques élevant seules leurs enfants, qui vivent aujourd'hui parmi nous avec une autorisation de séjour et ce grâce à ce qui est

aujourd'hui appelée la désobéissance cantonale, mais qui est aussi une affirmation du poids que veut garder le Canton en la matière et de la nécessité de trouver des solutions politiques dans certaines situations d'injustice.

**Magalie Gafner,  
juriste et sociologue  
Service d'Aide Juridique aux  
Exilé-e-s (SAJE)**

### Les termes du débat

Suite à la décision – le 10 avril dernier – de renvoyer 300 requérant-e-s d'asile débouté-e-s au 31 mai 2003, le Conseiller d'Etat vaudois et représentant du parti socialiste, Pierre Chiffelle, n'a pas manqué de faire l'objet de nombreuses réactions.

PAGES DE GAUCHE a cherché à connaître plus en avant les arguments de celles et ceux qui ont marqué soit leur soutien soit leur désapprobation face à cette décision. Ainsi, Pierre Chiffelle s'exprime sur les fondements de sa politique. Magalie Gafner, représentante du Service d'Aide Juridique aux Exilé-e-s (SAJE) met en avant les contradictions de cette même politique et propose une option alternative: la désobéissance cantonale.

Pour une meilleure compréhension du débat, nous rappelons que la circulaire Metzler citée dans les deux textes se réfère à une décision du Département fédéral de justice et police de décembre 2001 invitant les cantons à présenter les dossiers de sans-papiers constituant des «cas d'extrême gravité» en vue de leur régularisation. Dans ce sens, la circulaire décrit de nombreux critères précis qui doivent être remplis par une personne en situation «irrégulière»: plus de quatre ans de séjour en Suisse, activité lucrative, intégration, état de santé, présence familiale, âge des enfants, scolarisation, etc. Chaque dossier doit être examiné par l'Office fédéral des étrangers et par les autorités cantonales. Seule véritable «ouverture»: les cantons sont autorisés à présenter des dossiers de requérant-e-s d'asile débouté-e-s. Dans la pratique, Berne entre avant tout en matière sur les dossiers des familles alors que les personnes célibataires doivent s'attendre à un rejet de leur demande de régularisation.

Réd.

# Sortir de l'impasse

«Toute loi trop souvent transgressée est mauvaise: c'est au législateur à l'abroger ou à la changer de peur que le mépris où cette folle ordonnance est tombée ne s'étende à d'autres lois plus justes». (Marguerite Yourcenar)

La question de l'application de la législation fédérale aux requérant-e-s d'asile débouté-e-s qui font l'objet d'une décision de renvoi de la part de Berne est certainement une des plus délicates qui puisse se poser aux membres d'un exécutif cantonal. En effet, derrière chaque dossier, c'est directement le sort d'êtres humains déracinés qui est en jeu. L'adage selon lequel la politique est l'art du possible n'est donc assurément pas le plus satisfaisant dans ce domaine.

## Imbroglie

Et pourtant, dans une telle situation de dilemme, il faut être capable de prendre du recul et de choisir la solution qui, à terme, apparaît globalement comme la moins mauvaise possible. Tout cela, dans un contexte où une bonne partie de la population, excédée parce que mal informée et souvent manipulée, se déclare même prête à fermer complètement les frontières (cf. les résultats de la dernière initiative UDC en novembre 2002).

## Situations inadmissibles

Quelques mois après mon entrée en fonction, j'ai rapidement pris conscience du fait que la poursuite pure et simple de la politique menée jusqu'ici conduisait dans le mur tant pour la quasi totalité des personnes concernées que pour les autorités politiques vaudoises. La grande précarité du statut dans lequel avaient été laissées les centaines et les centaines de femmes, d'hommes et d'enfants concerné-e-s depuis plusieurs années n'était à la longue plus admissible. Je me refuse à prendre la responsabilité de ne pas pouvoir obtenir la régularisation de celles et ceux qui ont une chance très raisonnable d'en bénéficier au motif que nous exigerions celle de la totalité des requérant-e-s débouté-e-s en cause. Et c'est assurément ce qui avait des grands risques de se produire dans la position entre le marteau et l'enclume où se trouve un Conseiller d'Etat socialiste minoritaire dans son Canton, devant de surcroît louvoyer le plus habilement possible sur les eaux peu accueillantes d'une politique fédérale plus drastique encore.

## Circulaire Metzler: nouvelle issue

A cet égard, la circulaire Metzler de décembre 2001 a constitué une nouvelle donne décisive. Elle ouvre en effet, certes sans garantie absolue, une nouvelle possibilité

fondée sur le droit fédéral de régulariser un certain nombre de cas cumulant la longue durée de leur séjour avec une bonne intégration. Dans ce contexte, il aurait été irresponsable d'être les seuls en Suisse à continuer d'accumuler des dossiers sans espoir raisonnable quelconque de pouvoir les gratifier un jour d'un statut. C'eût été de la poudre aux yeux dont je me refuse à faire un ingrédient d'une politique responsable.

Ainsi, continuant à être de loin le Canton le plus engagé dans une politique de régularisation (Vaud en a obtenu plus à lui seul que l'ensemble des cantons en Suisse depuis l'entrée en vigueur de la circulaire), nous avons donc procédé à une analyse de chaque situation personnelle. Ont été d'emblée écarté-e-s celles et ceux dont le dossier contenait la mention de délits ou relevait le fait que les personnes concernées n'étaient pas intégrées économiquement dans le sens où elles ont pratiquement toujours dépendu de l'aide sociale. Ces personnes se sont néanmoins vu proposer par le Canton une incitation financière au retour de frs. 2'000.- par adulte et frs. 1'000.- par enfant. Les 118 personnes dont j'ai pu obtenir la régularisation appartiennent pour la plupart d'entre elles à des familles autonomes financièrement et dont un ou des enfants sont scolarisés. C'est là la partie pleine du verre dont je me réjouis, même si l'on peut souhaiter une

attitude des autorités fédérales qui permettrait de régulariser un plus grand nombre de cas qui restent néanmoins délicats.

## Confédération-Canton: distinguer les niveaux

C'est à l'évidence sur le plan de la politique fédérale que se trouvent les solutions et que doivent être menés les débats qui y mèneront peut être.

D'ici là, le Canton de Vaud continuera à présenter les cas qui paraissent pouvoir entrer dans le cadre de la circulaire Metzler. Il aura d'autant plus de chance d'obtenir gain de cause pour eux dans le cadre de la liberté d'appréciation qui est celle de l'Office des réfugiés qu'il se sera montré crédible en évitant de se mettre dans une situation inextricable à long terme. C'est dans cet esprit que je continuerai à vouer notamment aux catégories particulières que constituent les survivant-e-s de Srebrenica et les femmes kosovares isolées une attention toute particulière et le plus grand respect à celles et ceux qui militent pour une Suisse plus généreuse et plus ouverte.

**Pierre Chiffelle,**  
**Chef du Département des**  
**institutions et des relations**  
**extérieures (DIRE) du**  
**Canton de Vaud**



# Handicapé-e-s, hâtez-vous lentement?!

**Le 26 avril dernier, les personnes handicapées s'étaient donné rendez-vous sur la Place fédérale pour revendiquer l'essentiel: des droits égaux et rien de plus.**

700'000 personnes en Suisse n'en bénéficieraient pas du fait d'une déficience physique, psychique, mentale ou sensorielle. Et ce nombre s'accroît toujours plus du fait d'une population vieillissante. Tout cela pourrait changer le 18 mai avec l'initiative «Droits égaux pour les personnes handicapées».

### **Le chemin est long et plein d'obstacles**

Pour les personnes handicapées, le chemin vers l'égalité s'est transformé en chemin de croix. Référence aux droits humains, meilleure formation, pensée plus rationnelle et évolution des mentalités ont permis durant le siècle dernier d'évoluer sans nul doute vers une meilleure intégration des personnes handicapées. Or, celle-ci reste le plus souvent le fait d'une assistance spécialisée (ateliers protégés, transport handicap, vie en institution) ou d'une action sur la personne (réadaptation, AI). Ainsi, une personne handicapée peut, moyennant patience et persévérance, avoir une occupation dans un atelier protégé ou disposer d'un moyen auxiliaire.

Au prix de moult efforts, elle peut autrement dit revendiquer tout ce qui fait sa spécificité, mais pas encore question qu'elle envisage à réclamer le droit d'avoir les mêmes droits que les autres. Le handicap est reconnu pour autant qu'il ne pousse pas la société à se remettre en question. Car, tel est le problème: notre société, contrairement à d'autres (Etats-Unis, Canada p.ex.), «produit» des personnes handicapées du fait qu'elle est inadaptée à environ 10% de sa population.

### **Lever les barrières**

Déposée en juin 1999, l'initiative demande que le libre accès pour les personnes handicapées aux constructions, équipements et prestations destinés au public soit garanti dans la mesure où ils sont économiquement supportables. Elle permettrait de lever progressivement des barrières architecturales dans les lieux destinés au public (restaurants, administrations, CFF, etc...), une accessibilité aux services (postomats adaptés aux aveugles p. ex.) et à l'information, une intégration des personnes handicapées à l'école publique traditionnelle et

un accès égal au marché du travail. Rompant avec le paradigme de l'assistance, elle donne ainsi une plus grande autonomie aux personnes handicapées. Elle permettrait également que les personnes victimes de discriminations puissent tout simplement faire valoir leurs droits.

### **La droite contre les droits égaux**

Depuis le début de la campagne, les milieux bourgeois se gargarisent tout à coup de bonnes intentions envers les personnes handicapées et vantent pour cela l'adoption par les Chambres fédérales de la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand). Si cette loi était nécessaire et donne bonne conscience à certain-e-s, elle ne suffit pas. Elle reste silencieuse sur le marché du travail, alors que c'est là que l'égalité se conquiert. Elle ne permet pas aux personnes handicapées de défendre leurs droits envers des privés auteurs de discriminations, alors que cette possibilité présenterait un caractère dissuasif incontestable.

### **18 mai: droit aux urnes !**

L'attente sur cette initiative est énorme du côté des personnes victimes de ces discriminations au quotidien. Mais au fait, qu'avons-nous fait dans nos communes pour que les trottoirs soient rabaisés, que les bus annoncent les arrêts, que l'administration communale soit accessible au plus grand nombre, que votre poste ait des guichets et distributeurs adaptés ou encore que votre entreprise engage à compétence égale une personne handicapée ? Soyons-en sûr: même après le 18 mai, il sera encore temps d'agir. Car si le stigmate est toujours présent, le malaise face à la différence d'autrui toujours palpable, la société a progressivement toléré le handicap dans sa marge. Il est temps de l'intégrer à part entière. Dans sa campagne, l'association Pro Infirmis a su trouver les bons mots «*Le 18 mai, vous votez pour ou contre les personnes handicapées*». Que cela soit dit et entendu...

**Arnaud Bouverat**

## **RPT: La péréquation inéquitable**

Mené par Kaspar Villiger, le projet de Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) prévoit notamment de modifier fondamentalement le financement des institutions pour personnes handicapées, de l'enseignement spécialisé et des prestations complémentaires de l'AI. Les prestations collectives comme le financement des institutions, le financement des aides et soins à domicile seraient ainsi d'ici quelques années de ressort cantonal. Soucieuses de faire avaler la couleuvre sans trop de brutalité, les autorités fédérales ont su déguiser leur politique de retranchement avec un masque de velours. En compensation de ces nouvelles charges, les cantons recevraient davantage de moyens, mais, nuance importante, ceux-ci seraient non-réglés, c'est-à-dire que les cantons auraient toute liberté de les attribuer à d'autres fins... Si cette réforme se concrétise, institutions et associations de personnes handicapées craignent un accroissement des inégalités de traitement des personnes handicapées selon leur canton de résidence et, vu les finances de certains cantons, une nette péjoration de l'offre. Sous couvert d'un artifice technique, cette politique met singulièrement en danger les prestations dont bénéficient aujourd'hui les personnes handicapées. Quoi de pire que des politiques qui ne portent pas leur vrai nom ?

**Pour plus d'infos : <http://www.perequation-financiere.ch>.**

## Profession: VRP multicartes de l'ultralibéralisme suisse

Dring! Bonjour à vous braves gens! Voilà ma carte, mais laissez-moi me présenter presto. Xavier Comtesse, Voyageur, Représentant et Placier (VRP) pour la Fondation Avenir Suisse. En gros, je représente ladite fondation et ses produits en Suisse romande. Quels produits? Patience, j'y arrive dans un instant.

Petit coup d'épate d'abord. Entré à l'Uni de Genève en 68, j'y ai brillamment obtenu une licence ès mathématiques et côté chiffres, croyez-moi, vous avez affaire à un doué. Par modestie, je passe sur mon doctorat en informatique, mais point sur la recherche. Lancé tête baissée dans ce monde hyperconcurrentiel, le syndrome de l'*overbooking* m'a submergé. Ou presque. Car à vrai dire, les forces du marché de la concurrence universitaire m'ont malgré tout laissé le temps de monter une maison d'éditions, *Zoé* pour ne pas la nommer, une radio locale, *Radio Tonic* pour ne pas la nommer, et une société d'informatique, *Concept Moderne* pour ne pas la nommer.

Histoire de me mettre au vert et à l'abri d'une telle concurrence, j'ai décidé de

continuer à servir mon intérêt général en débarquant au Secrétariat d'Etat à la Science et la Recherche en 1992. Quatre ans plus tard, j'atterrissais à Washington comme conseiller scientifique avant de monter en 2000, la *Swiss House* de Boston, premier consulat scientifique au monde. Anecdote amusante, et alors qu'aujourd'hui je vitupère contre la gestion hasardeuse des deniers publics, figurez-vous que je me suis permis d'exploser le budget prévu pour cette *Swiss House* de plus de 40%. J'aime les chiffres, je vous l'avais dit. Mais dans ce cas-là, et comme l'a révélé le magazine *Cash*, ce que j'ai surtout apprécié, c'est l'aide du secteur privé et en particulier de la banque *Lombard & Odier* qui a financé l'achat de la *Swiss House* et son équipement. A se demander ce que la Confédération a finalement financé dans cette histoire... Peu importe.

Alors qu'est-ce que je viens vous vendre? Ce que j'ai accumulé sur votre dos pendant plus de 10 ans mes cocos, à savoir un carnet d'adresses et mes connaissances sur la gestion de la science et de la recherche en Suisse. Enfin, il s'agit plutôt

des connaissances d'*Avenir Suisse*. Faut dire qu'en me sortant de la panade *Swiss House*, *Avenir Suisse* me laissait difficilement le choix que de suivre à la lettre les mots d'ordre de ce bureau «scientifique» des multinationales suisses; bureau qu'elles financent à hauteur de 65 millions. En toute indépendance donc, cela fait six mois que je vous bassine avec le «*brain drain*», la fuite des cerveaux formés en Suisse vers les Etats-Unis. Cela me permet de faire le beau devant les médias, de décocher quelques missiles sur mes anciens petits camarades, et d'incendier leur politique qui consiste à investir des milliards dans une matière grise utilisée par d'autres. Cela dit, je me demande si ces mêmes ex-camarades nous prennent encore au sérieux, *Avenir Suisse* et moi. Il est vrai que notre dernière étude sur le *brain drain* recourait à un échantillon représentatif de 21 personnes (*NZZ*, 21.01.2003). Tant pis ! Depuis que je sonne à toutes les portes, j'ai appris que ce n'est pas le sérieux qui compte, mais le sourire du vendeur.

Séverine Tys

## Ils l'ont dit

Le président du PDC, Philipp Stähelin, a plein d'idées pour assainir les finances fédérales: «Est-il nécessaire d'envoyer une délégation suisse aux conférences internationales sur la baleine? Et pourquoi l'Etat fédéral intervient-il pour prévenir les dangers des yoyo-balls, alors que les cantons le font aussi?». Encore trois propositions de cet acabit, et l'on pourra supprimer le frein à l'endettement.

Ludovic Monnerat, major à l'armée, dresse un premier bilan de l'opération «Iraq Freedom»: «En trois semaines d'opérations, il y aura eu moins de pertes en non-combattants que durant un seul jour de guerre civile au Congo. On assiste là à une progression dans la manière américaine de faire la guerre, qui s'efforce de la rendre éthiquement acceptable». Faut-il en déduire que

les Noirs auraient une manière moins civilisée de faire la guerre?

Dans *dimanche.ch*, Joseph Deiss expose ses remèdes pour l'économie suisse: «Face au marasme conjoncturel actuel, je suis résolument opposé à toute forme d'activisme». C'est bien la première fois que M. Deiss affiche une telle détermination.

Guy Mettan, candidat au Conseil administratif de la Ville de Genève, s'exprime sur l'insécurité: «Avez-vous déjà pris un tram à 10 heures du soir? On ne peut plus voir à côté de qui on est assis tant la fumée des joints est épaisse». Et bien, ça devait être de la bonne...

Alexandre Mariéthoz





**Ricardo Petrella**

«Pour l'état-major mondial de l'eau, il est nécessaire que cette dernière soit traitée comme un bien économique, au prétexte que c'est la seule manière de lutter efficacement contre la pénurie et l'augmentation rapide de son prix. L'eau est devenue chère, et elle le sera encore plus à l'avenir, ce qui en fera l'«or bleu» du XXI<sup>e</sup> siècle.»

Ricardo Petrella, président du groupe de Lisbonne et un des premiers signataires du «Manifeste de l'eau».

JAB  
1002 Lausanne

Monsieur  
Chollet  
La Corbatière 157

2314 La Sagne (NE)



## PAGES DE GAUCHE

numéro 12, mai 2003

## DOSSIER L'EAU: UN BIEN COMMUN CONVOITÉ

## AGENDA

**10 mai 2003**

**Congrès des Femmes socialistes suisses**  
Berne, 09h30.

**16 – 17 mai 2003**

**Forum International «contre le G8»**

Vendredi 16 mai: Conférence - débat d'ouverture.  
Buffet de la gare, Salle des Cantons, Lausanne, 20h15-23h00.  
Samedi 17 mai: Ateliers.  
Beaulieu, Lausanne, 09h30-20h00.

**22 mai 2003**

**Comité attac-Neuchâtel**

Buffet de la gare, Les Hauts-Geneveys, 19h30.

**24 mai 2003**

**Congrès électoral du Parti socialiste vaudois**  
Palézieux, 14h30

**26 mai 2003**

**Café politique**

«La démocratie directe à l'heure de la mondialisation».  
Casino de Montbenon, Lausanne, 18h30-20h30.

**28 mai 2003**

**Séminaire attac.info**

Médias alternatifs et de la contre-information.  
Maison des Associations, Genève.

**30 mai 2003**

**Colloque des attac d'Europe**

Maison du Faubourg, Terreaux-du-Temple 8, Genève, 09h15-23h00.

**31 mai 2003**

**Forum pour un monde solidaire** (Voir article en p. 2)

Buffet de la gare, Salle des Vignerons, Lausanne, 14h00-18h00.

**31 mai 2003**

**Feu au lac**

Feux autour du Lac Léman, et ailleurs, en protestation contre le G8.  
Informations: [www.evian-g8.org](http://www.evian-g8.org)

**1<sup>er</sup> juin 2003**

**Manifestation unitaire contre le G8**

Genève, 11h00.

**5 juin 2003**

**Café politique**

«L'ONU contre les droits humains».

Casino de Montbenon, Lausanne, 18h30-20h30.